



Conseil de Direction
Soixante-sixième Session

GC/66/11
15 mars 2024

Lyon, 15–16 mai 2024
Format hybride

DECLARATION DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL DU CIRC

1. Au nom du Comité de l'Association du Personnel (SAC), je voudrais remercier le Conseil de Direction de l'opportunité qui m'est offerte aujourd'hui de vous informer des activités et des réalisations de l'Association du Personnel au cours des douze derniers mois.
2. Le rôle principal du SAC est d'aider le personnel du Centre et de représenter ses droits et intérêts auprès de la direction.
3. Après deux années d'absence suite à la démission collective du précédent SAC en 2021, le déménagement dans le bâtiment actuel, en janvier 2023, a entraîné toute une série de défis pour le personnel et les services administratifs.
4. Des élections ont été organisées en mai 2023 et un nouveau SAC a immédiatement pris ses fonctions. Conformément à ses propres statuts, le SAC doit fonctionner avec un minimum de dix membres, mais une approbation exceptionnelle lui permettant de prendre ses fonctions avec seulement sept membres et une secrétaire à temps partiel lui a été accordée lors de l'Assemblée générale de l'Association du Personnel.

Je suis ravie de faire partie de cette nouvelle équipe dynamique dont l'énergie et l'enthousiasme démontrent un réel engagement à faire du CIRC un lieu de travail encore plus agréable.

5. En novembre 2023, deux représentants du SAC ont assisté à la 22^e réunion du Conseil mondial du personnel/administration (GSMC) qui a eu lieu au Caire, en Egypte, et qui était organisée cette année par le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale.
6. Cette réunion est en partie financée par l'administration du CIRC et réunit des représentants de l'administration et des comités d'Association du Personnel du siège de l'OMS, situé à Genève, du Centre de services mondial de l'OMS, situé à Kuala Lumpur, en Malaisie, des six bureaux régionaux de l'OMS, du CIRC et du Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA).
7. Parmi les sujets abordés, ceux qui affecteront directement le personnel du CIRC sont la mise en œuvre du système de gestion (BMS), les modalités contractuelles et le système juridique interne de l'OMS. Bien que le nombre d'incidents signalés au sein du CIRC soit généralement peu élevé, un processus clair et efficace permettrait de mieux protéger les droits des membres du personnel.

8. En février dernier, un membre du SAC a assisté au 77^e Conseil de la Fédération des associations des fonctionnaires internationaux (FICSA). Notre représentant a participé à plusieurs réunions de groupes de travail consacrés à divers sujets, dont les relations entre le personnel et la direction, la gestion des relations humaines, les questions sociales, le système de rémunération, et a suivi des formations sur les questions juridiques ayant trait au personnel du Système commun des Nations Unies, sur la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et sur la stratégie en matière de santé mentale du Comité de haut niveau des Nations Unies sur la gestion.
9. Le fait d'avoir participé à la 22^e réunion du GSMC et au 77^e Conseil de la FICSA a permis à l'Association du Personnel du CIRC de renouer des liens avec les autres comités d'Association du Personnel de l'OMS et des Nations Unies.
10. Après son élection en mai 2023, le SAC a coordonné la reprise des activités physiques et récréatives au sein du CIRC. Le SAC a également organisé la fête de Noël des enfants, qui a eu lieu pour la première fois dans le nouveau bâtiment du CIRC, ainsi que la fête de Noël du personnel, qui s'est déroulée dans un autre lieu. Il s'agissait là des premières fêtes de fin d'année à avoir lieu en personne depuis quatre ans. Elles ont été très appréciées de l'ensemble du personnel du CIRC.
11. En janvier 2024, le SAC a appelé à la remise en place d'un Comité dédié aux activités culturelles, artistiques et sportives au sein du CIRC. La création d'un tel comité a allégé la charge de travail générale du SAC et lui a permis de se consacrer entièrement à sa mission consistant à défendre les droits et les intérêts du personnel.
12. En février 2024, le SAC a organisé une première réunion conjointe avec le Comité pour un centre de recherche durable. Cette réunion avait pour objectif d'identifier les possibilités d'une action commune visant à encourager des comportements respectueux de l'environnement au sein du CIRC et à sensibiliser le personnel sur les questions écologiques en lien avec le lieu de travail. À l'avenir, un membre du SAC siègera en permanence au sein du Comité pour un centre de recherche durable.
13. Un membre du SAC a récemment rejoint le Comité de la cafétéria du CIRC, qui a ouvert au début du mois de mars 2024. L'ensemble du personnel du CIRC attendait cette cafétéria depuis longtemps et le SAC remercie la direction et les équipes associées pour les efforts déployés pour la réalisation de ce projet.
14. Le SAC travaille actuellement à l'élaboration d'un guide destiné à expliquer au personnel quelles sont les fonctions du comité, comment celui-ci peut aider le personnel à défendre ses droits et ses intérêts ainsi que les divers mécanismes qui ont été mis en place pour régler les différends au sein du CIRC et du système de l'OMS/des Nations Unies.
15. Le SAC a récemment lancé l'édition 2024 de l'Enquête sur l'ambiance de travail afin de permettre à l'ensemble du personnel de s'exprimer sur ses conditions de travail. La dernière enquête a été réalisée en 2021, mais ses résultats n'ont pas été publiés en raison de la démission collective du précédent SAC en juin 2021.

Une fois qu'ils seront disponibles, les résultats de l'édition 2024 de l'Enquête sur l'ambiance de travail seront communiqués au personnel et serviront de base au SAC pour déterminer ses priorités pour la période biennale à venir.

16. Le SAC communique sur ses actions par le biais de bulletins d'information réguliers, d'une prise de parole dédiée lors des réunions participatives mensuelles du CIRC, d'affiches apposées dans tout le bâtiment et consacrées à des sujets spécifiques, et de communications générales sur l'intranet et par courriel. Des portes ouvertes sont également organisées chaque semaine pour aller à la rencontre du personnel.
17. Le SAC se réunira pour la première fois avec la Directrice, le Directeur de l'administration et des finances et le Responsable des ressources humaines le 9 avril 2024.
18. Le SAC se réunit au moins une fois par mois avec la Responsable des Ressources humaines et le médecin du personnel. Ces réunions sont très importantes pour maintenir en permanence une bonne communication.
19. Nous sommes convaincus qu'une communication ouverte et franche entre le SAC et l'administration est essentielle pour promouvoir et soutenir les intérêts et le bien-être du personnel tout en s'acquittant au mieux de la mission du Centre.
20. En tant que Présidente du SAC, je voudrais profiter de cette occasion pour remercier tous mes collègues pour leur dévouement et leur engagement et remercier encore une fois la Directrice et les membres du Conseil de Direction de nous avoir permis de nous exprimer aujourd'hui devant eux.